

# réseau spécial



COMPLEMENT DE 340 POSTES VACANTS

## AVIS IMPORTANT

Consœurs, confrères,

Comme vous le savez, dans un premier bloc de comblement accéléré, 293 postes vacants de monteurs et jointeurs Distribution ainsi que 47 postes vacants de monteurs et jointeurs Transport seront affichés le 16 août 2010 pour une période de 28 jours, soit jusqu'au 12 septembre 2010 inclusivement.

**Première mise en garde :** *Pour les employés qui sont dans des familles d'emploi autres que les emplois postulés, assurez-vous de bien remplir vos demandes de changement d'emploi en démontrant clairement que vous détenez les exigences requises sinon votre demande pourrait être refusée.*

**Seconde mise en garde :** *Suite à une demande de changement d'emploi, l'employé devra être joignable ou devra fournir les coordonnées d'une personne habilitée à exercer ses choix. Afin de répondre à cette obligation, l'employé qui sera absent lors de la période de comblement (mi-septembre à fin-octobre) devra contacter le responsable RH du poste en question, dont les coordonnées sont inscrites sur l'affichage, et lui fournir les coordonnées de la personne mandatée.*

Pour plus d'informations sur ces sujets ainsi que toute autre modalité prévue à la lettre d'entente, vous pouvez communiquer avec la structure syndicale de votre région respective.

Syndicalement,

Comité de coordination provincial de comblement des postes

(La forme masculine est utilisée seulement à titre indicatif)

Richard Perreault, président provincial

Charles Fleury, secrétaire général

*Bon été à tous !*